



Déclaration FSU11 au CDEN de l'Aude

du 07/03/2017

Pour la FSU, la Refondation de l'école et les dotations positives, n'ont pas permis d'apporter un nouveau souffle. Il y a urgence à investir sérieusement dans l'École. La rentrée 2017 se présente-t-elle sous les meilleurs auspices ? L'amélioration des chiffres d'encadrement se traduira-t-elle sur le terrain par une amélioration des conditions de travail ? Il est permis d'en douter au regard des priorités fixées par le ministère et le rectorat dans l'utilisation des moyens.

Pour le 1^{er} degré

Les effectifs demeureront trop élevés dans de nombreuses écoles de notre département, puisque 12 d'entre elles afficheront à la rentrée, des effectifs supérieurs à 27 élèves par classe.

Les RASED ne seront toujours pas rétablis malgré les besoins et les volontés ministérielles. Pour couvrir de façon efficiente les besoins du territoire, la FSU revendique un RASED complet (1 psychologue, 1 maître G et 2 maîtres E) pour 800 élèves. Pour notre département, il faudrait donc 38 RASED. Il manque donc 58 postes.

Alors que les dispositifs « scolarisation des moins de trois ans » sont affichés en grand, ces dispositifs restent actuellement à un niveau très insuffisant dans le département : 15 % de cette classe d'âge, contre 45 % en 2000. La FSU revendique que les élèves de moins de 3 ans soient accueillis partout où les parents le demandent.

Malgré les mesures de décharges mises en place récemment, les **directrices et directeurs d'école** croulent toujours sous la charge de travail et les petites écoles sont particulièrement mises à mal.

Malgré une dotation positive de 39 postes pour la rentrée 2017, les **écoles rurales** paient encore un lourd tribut avec 6 sur les 8 fermetures de classe du département. Ainsi l'école primaire de Durban-Corbières est amputée d'une classe du fait d'une gestion purement comptable, d'où l'incompréhension de la population et des élus, qui se traduit, entre autres, par une pétition que nous vous remettons, qui a été lancée par les parents d'élèves et qui a recueilli plusieurs centaines de signatures.

En RPI, où les classes fonctionnent quasiment toutes en multi-niveaux, 22 regroupements affichent des moyennes supérieures à 20 élèves par classe. Enfin, 4 écoles repasseront à une moyenne supérieure à 25 élèves par classe après fermeture.

La situation du remplacement, bien que fortement améliorée dans le cadre de la carte scolaire 2017, pose encore question quand on constate des absences non remplacées, en particulier dans les petites écoles qui ont du mal à répartir les élèves.

De plus, cela impacte aussi la **formation continue**. Bien former leurs enseignants est pourtant la ligne de conduite adoptée par tous les pays qui ont réformé avec succès leur système éducatif.

Concernant le **PDMQDC**, il peut permettre aux écoles de travailler dans de meilleures conditions. Surtout quand elles ont la chance d'en avoir un ! Avec seulement 22 postes dans l'Aude, ces écoles sont très rares. Sur la base de *1 maître de plus pour 10 classes*, il faudrait créer 130 postes. Le SNUipp-FSU revendique *3 maîtres pour 2 classes*, soit 650 postes.

Au vu de l'urgence de la situation de certaines écoles de notre département, qui affichent toujours des effectifs supérieurs à 26 élèves par classe, la FSU revendique l'utilisation de l'intégralité de la dotation pour la création de postes classes sur les écoles suivantes :

- **écoles élémentaires** : à Castelnaudary, écoles de L'Est et Daudet ; à Narbonne, écoles Jean Jaurès, Bourg, Cezelli et Anatole France ; école de Gruissan ; école de Palaja ; école de Villaliers ; à Carcassonne : écoles Trencavel et Jean Jaurès ;

- **écoles maternelles** : à Narbonne, écoles Marguerite Sol, Kergomard, Ferry, Max Dormoy ; à Carcassonne : écoles Marcou, hameau de montredon, Giono ; à Lézignan : école Dolto ; école de Cuxac d'Aude ;
- **écoles primaires** : à Carcassonne : écoles Yvonne Gisclard Cau, Maquens et Riquet Villalbe ; école de Montredon des Corbières ; école de Saint Papoul ; école de Bizanet ; école de Roquefort des Corbières ; école de Leuc.

Enfin, la FSU constate que les prévisions pour la rentrée 2017 montrent une baisse dans le public (-300) alors que le privé augmente encore sensiblement (+69 élèves). Comment accepter la **fuite d'élèves vers le privé**, qui n'est pas assujéti aux mêmes règles que le public ? C'est le cas pour la réforme des rythmes comme pour les recrutements. Il s'agit d'un enjeu majeur, notamment pour éviter l'affaiblissement du service public et la ghettoïsation de certaines écoles de notre département qui ruine le vivre-ensemble et accentue les inégalités entre élèves.

La FSU s'étonne donc de la décision de retirer un poste « soutien occitan » sur l'école maternelle Françoise Dolto de Lézignan-Corbières (bien que rattaché administrativement à l'école élémentaire Frédéric Mistral). La FSU revendique de revenir sur cette décision dont les conséquences illustrent nos craintes en terme de ghettoïsation et de fuite vers le privé (Calendreta).

Ainsi, dans le 1^{er} degré, on le voit bien : toutes les conditions propices à la réussite de tous les élèves sont loin d'être réunies. Certes cette dotation n'est pas négligeable mais elle reste restreinte si on veut avancer vers une Ecole de qualité.

Pour le 2nd degré

La DHG des collèges de l'Aude ne permet toujours pas d'abaisser le **seuil de déclenchement d'ouverture** de classe fixé à 30 élèves, ce qui signifie encore une fois que les effectifs à 29-30 vont perdurer dans le département. La FSU revendique des effectifs à 24 élèves maximum en collège.

Ainsi, les collèges audois vont scolariser 143 élèves supplémentaires à la rentrée 2017 avec seulement une ouverture de classe et 4 postes d'enseignants.

De plus, la **réforme du collège** a été imposée contre la grande majorité des enseignants et les horaires d'enseignement ont été réduits ainsi que les options, les classes euro et les bilangues.

Force est de constater que cette réforme engendre un grand **épuisement parmi les enseignants** devant la lourdeur des tâches, la masse des prescriptions et la multiplication des réunions : nouveaux programmes sur l'ensemble du collège, conseil école-collège, EPI, AP, LSU....

De plus, en ce qui concerne l'**évaluation des élèves**, la FSU rappelle qu'elle relève de la liberté pédagogique des enseignants et qu'aucun mode d'évaluation ne peut être imposé.

Pour ce qui est du **LSU**, inutilement lourd, illisible pour les familles et chronophage pour les personnels, il contribue à obscurcir le dialogue avec les parents à travers des bulletins de plusieurs pages.

Quant au nouveau **DNB**, la FSU revendique un diplôme qui permette une véritable évaluation et qui prenne en compte l'ensemble des disciplines.

Dans toutes ces mesures, ce sont la **professionnalité** et les **conditions de travail** des enseignants de collège qui sont vivement malmenés. De plus, être enseignant dans le 2nd degré est aussi synonyme d'un service sur plusieurs établissements. Et partager son service dans l'Aude, c'est bien souvent être exposé à des trajets sans possibilité d'utiliser les transports en commun, avec des emplois du temps difficiles ! A nouveau, de trop nombreux collègues seront sommés d'accepter des heures supplémentaires, avec des projets imposés, des réunions multiples, à moins que lassés, ils ne préfèrent la demande de temps partiel pour échapper au complément de service !

Alors évidemment dans ces conditions, il n'est pas étonnant que nos collègues songent de plus en plus à quitter le métier d'enseignant. D'après l'enquête DARES de décembre 2016 pour le ministère de l'Education Nationale, 44% déclarent ne pas se sentir capables de faire ce métier jusqu'à la retraite, ce qui est inquiétant pour l'avenir de la profession et de l'Ecole publique...